

PRAP - Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

PUBLICS / PREREQUIS

Toutes les entreprises qui souhaitent engager une démarche de prévention à destination de leurs salariés

OBJECTIFS

Former les salariés à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Faire acquérir aux salariés des connaissances leur permettant de participer à l'amélioration de leurs conditions de travail

PÉDAGOGIE

Etude des postes de travail

Groupe de 10 personnes maximum

VALIDATION

Après une évaluation continue tout au long de la formation, délivrance de l'attestation de formation et de la carte PRAP

DURÉE

Initiale : 2 jours, soit 14 h de face à face pédagogique

Recyclage : 1 jour, soit 7 h de face à face pédagogique

½ journée de pré diagnostic et ½ journée de restitution

PERIODICITE

Le MAC est à prévoir tous les 2 ans.

PROGRAMME

1.
 - La place de la PRAP dans la démarche Prévention
 - Les activités physiques
 - L'anatomie et les atteintes à la santé

2.
 - Les éléments qui conditionnent l'activité
 - Les déterminants de l'activité
 - Les applications au poste de travail

3.
 - Les analyses de situations de travail
 - Les principes généraux de prévention
 - Les principes de base d'aménagement dimensionnel au poste de travail

4.
 - Les principes de base d'économie et de sécurité d'effort en cas de port occasionnel
 - Les recherches de pistes d'amélioration
 - Les mises en forme de proposition